

PARTIE OFFICIELLE**- ARRETES -****TEXTES PARTICULIERS****PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE****NOMINATION**

Décret n° 2017-371 du 21 août 2017
portant nomination du Premier ministre, chef du
Gouvernement

Le Président de la République,

Vu la Constitution,

Décète :

Article premier : Monsieur **MOUAMBA (Clément)** est
nommé Premier ministre, chef du Gouvernement.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié
au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 21 août 2017

Denis SASSOU-N'GUESSO

Décret n° 2017-372 du 22 août 2017
portant nomination du ministre d'Etat, directeur de
cabinet du Président de la République

Le Président de la République,

Vu la Constitution,

Décète :

Article premier : Monsieur **NTSIBA (Florent)** est nom-
mé ministre d'Etat, directeur du cabinet du Président
de la République.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dis-
positions antérieures contraires et qui prend effet
à compter de sa date de signature, sera enregistré,
inséré au Journal officiel et communiqué partout où
besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 22 août 2017

Denis SASSOU-N'GUESSO